

Protocole sanitaire de l'hôtel Paris d'Issy

Toute l'équipe est mobilisée pour respecter les protocoles en matière de sécurité sanitaire et garantir la sécurité de tous.

Ces mesures, en accord avec les recommandations en termes d'hygiène, de nettoyage et de respect de la distanciation sociale garantissent votre sécurité et celle de nos collaborateurs.

Quels sont les équipements de prévention sanitaire ?

Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à la réception mais également dans toutes les parties communes.

Le desk de réception est équipé d'une barrière en plexiglass.

Chaque collaborateur est équipé de masques et de gel hydroalcoolique. Nous avons également décidé de limiter le nombre de nos collaborateurs dans notre établissement afin de limiter les interactions.

Le port du masque est obligatoire pour nos collaborateurs mais aussi notre clientèle pour tout déplacement au sein de notre établissement.

Le personnel a-t-il suivi une formation dans le cadre des mesures sanitaires ?

Oui, dès la reprise de notre activité, chaque membre du personnel a été sensibilisé sur les gestes barrières, la distanciation sociale et les méthodes de désinfection de leur poste de travail, des parties communes et des chambres.

Le nombre de collaborateur est limité dans chaque espace de l'hôtel afin de limiter les interactions.

Le ménage est-il fait dans la chambre tous les jours ?

A chaque départ, nous procédons à un nettoyage approfondi de celle-ci.

Néanmoins, nous attirons votre attention sur un point important : si vous séjournez plusieurs nuits, votre chambre ne sera pas refaite automatiquement. L'entretien de celle-ci se fera uniquement sur demande auprès de la réception ou de notre personnel d'étages.

Quelle restauration proposez-vous ?

Notre petit déjeuner buffet n'est malheureusement plus disponible.

Nous vous proposons un petit déjeuner continental servi sur plateau, dans votre chambre ou dans notre salle dont nous réduisons l'espace d'accueil de moitié.

Notre offre petit déjeuner comprend : 1 boisson chaude, 1 jus de fruits, un yaourt, des viennoiseries et du pain, beurre, confiture.

Cette nouvelle formule sera facturée 6 euros par personne